

Sikafloor® Marine-120

Mortier principal autonivelant et léger pour platelage

Données techniques

Base chimique	Mortier en ciment modifié aux polymères
Couleur	Gris
Mécanisme de mûrissement	Hydraulique
Proportion de malaxage (avec de l'eau froide potable) par sac de 15 kg	7,4 à 8,2 L
Densité (à l'état frais) (CQP ¹ 599-3)	1,12 g/cm ³ environ
Densité (mûri ²) (CQP 599-4)	0,97 g/cm ³ environ
Température du support	5 à 35 °C
Épaisseur de la couche (maximum)	3 à 30 mm
Rendement par sac de 15 kg (épaisseur de couche : 1 mm)	25 m ² environ
Temps de travail ³ (CQP 599-9)	30 minutes environ
Prêt pour circulation piétonnière ³ (CQP 600-3) (en fonction de l'humidité et de la ventilation)	12 heures environ
Résistance à la compression ⁴ (CQP 599-2)	9 MPa environ
Résistance à la flexion ⁴ (CQP 599-1)	3,4 MPa environ
Module d'élasticité en compression ⁴ (CQP 599-5)	2,5 GPa environ
Retrait linéaire ⁴ (CQP 599-5)	0,03 % environ
Conservation (CQP 600-1) entreposé au-dessous de 25 °C dans un endroit sec et frais	12 mois
¹ CQP = Corporate Quality Procedure; ² Au bout de sept jours ; ³ 23 °C et 50% d'humidité relative ; et ⁴ Au bout de 28 jours.	

Description

Le Sikafloor® Marine-120 est un mortier autonivelant, léger, à un composant, à base de ciment modifié aux polymères. Le Sikafloor® Marine-120 est fabriqué conformément aux systèmes qualité ISO 9001 et ISO 14001. Il a été éprouvé conformément au système du Code FTP et approuvé conformément aux directives sur les équipements marins de l'OMI.

Avantages

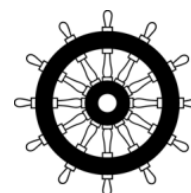
- Mortier autonivelant léger ;
- Monocomposant ; prêt à l'emploi ;
- Facile à appliquer ;
- Bonnes propriétés de nivellement ;
- Épaisseur de la couche : jusqu'à 30 mm ;
- Pompable.

Domaines de mise en œuvre

Le Sikafloor® Marine-120 est appliqué sur les platelages intérieurs afin de niveler les surfaces avant de mettre en œuvre les revêtements de platelage comme les moquettes, le carrelage, le parquet, le caoutchouc et le vinyle. Il peut être appliqué dans les endroits secs et humides. Ce produit est destiné uniquement à l'usage par des utilisateurs professionnels compétents. Des essais sur les substrats réels dans les conditions du chantier doivent être effectués pour garantir l'adhérence et la compatibilité des matériaux.

Mécanisme de mûrissement

Le Sikafloor® Marine-120 est un ciment hydraulique.



Préparation de la surface	La surface doit être propre et exempte d'huile, de graisse, de poussière et d'autres substances qui pourraient nuire à l'adhérence. Il faut enlever la rouille à l'aide d'une brosse métallique ou de tout autre moyen mécanique, puis il faut finir de nettoyer en passant l'aspirateur. La surface doit être ensuite apprêtée avec du Sikafloor® Marine Primer-C à l'aide d'un rouleau à longs poils. Une fois l'apprêt sec, vous pouvez appliquer le Sikafloor® Marine-120. Pour la mise en œuvre du Sikafloor® Marine-120 sur des platelages enduits d'un apprêt en aluminium ou riche en zinc, il faut passer une couche d'accrochage de Sika ZP-Primer ou toute autre produit compatible avant d'appliquer le Sikafloor® Marine Primer-C. Pour plus de détails, adressez-vous aux services techniques de Sika Industry.
Processus de malaxage	Chaque sac de Sikafloor® Marine-120 est malaxé avec environ 7,4 litres d'eau froide potable (maximum 8,2 litres). Malaxez pendant environ trois minutes à basse vitesse jusqu'à obtention d'un mortier homogène. Si le malaxage se fait à la main, veillez à ce que la poudre soit bien mélangée (y compris le fond et les parois latérales du seau).
Mise en œuvre	Appliquez le mortier avec une barre en acier ou une règle droite dans les trente minutes qui suivent le malaxage. Lorsque les températures sont au-dessus de 35 °C, le temps de travail est réduit à 20 minutes ou moins. Pour plus de conseils sur la manière de choisir et de configurer un système de pompe adéquat, adressez-vous au service d'ingénierie des systèmes de Sika Industry.
Restrictions de la mise en œuvre	N'appliquez pas le Sikafloor® Marine-120 sur des surfaces avec une pente supérieure à 3 % sans avoir averti préalablement les services techniques de Sika Industry.
Mûrissement	Suite à la mise en œuvre et pendant le processus de mûrissement, les zones finies doivent être protégées de la chaleur directe (par exemple activités de soudage ou de découpage par en-dessous), des rayons de soleil et des courants d'air pendant au moins 24 heures. Avant de recouvrir le Sikafloor® Marine-120 de matériaux denses comme les revêtements en vinyle ou en époxy, etc., veillez à ce que l'humidité restante est à un taux inférieur à 4 %. Procédure d'essai pour déterminer le taux de siccité (conformément à la norme ASTM D 4263) : (i) Mettre un film plastique PE de 1 m sur 1 m sur la surface du mortier mis en œuvre, (ii) poser un ruban adhésif sur le périmètre et laisser en place un jour. Le mûrissement est terminé lorsqu'il n'y a aucune trace de condensation sur le film ni de différence de couleur visible entre les surfaces recouvertes et non recouvertes.
Retrait	Le matériau excédentaire peut être retiré avant qu'il ait mûri en le raclant à la truelle. Le Sikafloor® Marine-120 non mûri peut être retiré des outils et des machines avec de l'eau. Une fois mûri, le produit ne peut être enlevé qu'avec des moyens mécaniques. En cas de contact avec les mains et la peau, rincez-vous immédiatement à l'eau. Utilisez une crème pour les mains pour protéger la peau.
Autres renseignements	Une copie des documents mentionnés ci-après est à disposition sur demande : Fiche signalétique et Guide d'application <i>Sikafloor® Marine-120</i> .
Conditionnement	Sacs de 16 kg.
Sources des données	Toutes les données techniques énoncées dans la présente fiche technique ont été vérifiées en laboratoire. Des facteurs hors de notre contrôle peuvent cependant influencer les résultats en chantier.
Information santé et sécurité	Pour obtenir de l'information et des conseils sur la manipulation, l'entreposage et l'élimination sécuritaires des produits chimiques, consulter la fiche signalétique pertinente. Celle-ci fournit des données sur les propriétés physiques, écologiques, toxicologiques et autres aspects touchant la sécurité. Consultez notre site Internet au www.sika.ca ou votre représentant des ventes techniques pour obtenir une copie.

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site

Sika Canada Inc.
601, ave Delmar
Pointe-Claire, QC H9R 4A9
Tél. : 514-697-2610
Téléc. : 514-697-3910

1-800-689-SIKA
www.sika.ca

Une compagnie certifiée ISO 9001:2000
Pointe-Claire : certifiée SME ISO 14001:2004

